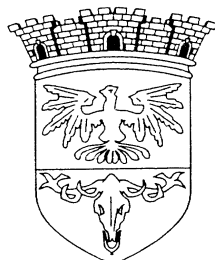


EINVILLE au JARD

54370



Pour consulter le site Internet : einville-au-jard.fr

Pour envoyer un mail : mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr

Pour s'informer : IntraMuros via Google Play et App Store

Page Facebook : Commune d'Einville au Jard

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 28

Convoqué le 05 janvier 2023, le conseil municipal s'est réuni le jeudi 12 janvier 2023 à 20h, sous la présidence de M. VILLEMANN Marc, Maire.

Présents : MM(Mmes) : BRETAR Armelle, DREISTADT Christian, GARNIER Chantal, GENIN Isabelle, HOUOT Gérard, HANNEQUIN Jessica, KIEFFER Pascal, LAVOIL Jacques, LEONARD Philippe, MANSOURI Najat, MIENVILLE Vincent, NAVELOT Aline, YONGBLOUTT Fabrice.

Absente excusée : ADMANT Véronique, pouvoir donné à Fabrice YONGBLOUTT.

Le conseil a choisi pour secrétaire GARNIER Chantal.

En préambule, Monsieur le Maire nous informe de la conclusion de l'enquête publique qui s'est déroulée sur la commune du 24 octobre au 26 novembre 2022 concernant la déclaration de projet emportant Mise En Compatibilité du plan local d'urbanisme d'Einville-au-Jard. Un avis favorable a été émis par le commissaire enquêteur, Monsieur HABLAINVILLE.

▪ **Compte-rendu de la réunion précédente de conseil municipal**

Lecture a été faite : aucune observation.

▪ **Compte-rendu de la réunion « Information-Communication » du 09 janvier 2023**

Les membres de la commission ont été conviés pour la finalisation du bulletin semestriel. Une relecture des derniers articles a été faite. Le choix des photos des première et dernière pages a été défini.

▪ **Compte-rendu de la commission « Travaux » du 10 janvier 2023**

Un point a été fait sur l'apparition de fissures sur les différents bâtiments de la commune (Le Familial, l'école primaire, l'église). Un expert de B.E. Structure est venu constater ces désordres le 06 décembre 2022 et nous sommes en attente de son rapport pour le présenter à la sous-préfète de Lunéville.

Un état des divers travaux (perception, restaurant) a été fait et des aménagements possibles concernant le city-stade et les bureaux de la mairie ont été proposés.

En ce qui concerne l'éclairage public, il reste 170 candélabres à transformer en leds pour un montant de 113 000,00 €. Des demandes de subventions vont être demandées.

▪ **Avenant n°2 sur le marché d'ingénierie, mission de maîtrise d'œuvre, viabilisation du chemin de Sur Rambour**

Dans le cadre des travaux de viabilisation du chemin de Sur Rambour, la proposition de marché initial de la société SEBA de Pompey a été retenue pour un montant HT de 55 827,79 €.

Après avoir présenté aux membres du conseil municipal les modifications complémentaires de cet avenant, celui-ci décide, à l'unanimité, de conclure avec ladite société et autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant pour son exécution.

Avenant n°1 : montant 23 176,95 € HT

Avenant n°2 : montant 15 750,00 € HT

Nouveau montant du marché : 94 754,74 € HT

▪ **Demande de subvention DETR pour l'éclairage public**

A l'unanimité, le conseil accepte qu'une demande de subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) soit déposée pour le remplacement de l'éclairage public restant par des leds.

▪ **Emploi non permanent**

L'emploi occasionnel créé en date du 07 juillet 2022, d'adjoint technique territorial à temps complet, en raison d'une indisponibilité d'un personnel titulaire arrive à échéance, il convient donc de reconduire pour une durée de 3 mois cet emploi non permanent à compter du 1er février 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition.

▪ **Remboursement de dépenses à un adjoint**

L'ensemble du conseil municipal autorise le remboursement de la somme de 229,50 € à un adjoint, pour remplacer son blouson abîmé lors de travaux sur la commune.

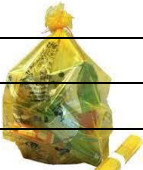

▪ **Informations diverses**

- La direction régionale du Grand Est de l'INSEE nous communique le chiffre du recensement de notre population au 1^{er} janvier 2023 : 1098 habitants.
- De nombreux usagers ne respectant pas l'interdiction de tourner à gauche au quartier du Château sur la D914, il est proposé de mettre un sens interdit à hauteur du 22 quartier du Château.
- Suite aux nombreux dépôts sauvages, 3 caméras ont été commandées pour surveiller les points stratégiques concernant ces incivilités.
- A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente du rapport de l'expert pour la réouverture du Familial. De ce fait, il nous est de plus en plus compliqué d'organiser les vœux à la population avant les vacances scolaires de février. Nous sommes désolés de vous annoncer l'annulation de cette cérémonie, très attendue par un très grand nombre d'entre vous. Vous recevrez ces prochains jours un mot du Maire qui vous présentera le bilan de 2022 et les projets à venir.

*Le conseil municipal et le personnel communal vous réitèrent
leurs meilleurs vœux pour 2023.*

Prochain conseil municipal, le jeudi 09 février 2023 à 20h00

Tableau dates de collecte des containers (semaines paires) et sacs jaunes (semaines impaires)

Semaine	Sacs Jaunes	Semaine	Containers
03	 Jeudi 19 janvier 2023	04	 Jeudi 26 janvier 2023
05	Jeudi 02 février 2023	06	Jeudi 09 février 2023
07	Jeudi 16 février 2023	08	Jeudi 23 février 2023

A compter du 1er janvier 2023, le bulletin municipal est dématérialisé. Retrouvez-le sur le site de la commune ou sur l'application Intra-Muros. Le format papier reste disponible en mairie aux heures d'ouverture.